

Elaboration du DOCOB « Plaines de Niort sud-est »

Groupes de travail « Agriculture »

12 mai 2004 : sessions des Ruralies et de Granzay-Gript
Intervenant : Jean-François George (JFG) de l'ADASEA 79

Les Ruralies

Etaient présents :

Mme Attié Carole, M. Berthomé Jean-François, M. Boinot Jean-Michel, M. Brault Stéphane, M. M. Boudarel Patrick, Bretagnolle Vincent, Mme Corbin Johanna, Mlle Duvallet Laure, M. Favrelière Olivier, Mme Gaufichon Catherine, M. Girard Didier, M. Gunes Bekir, M. Minaud Bertrand, M. Moreau Serge, M. Pasquier André, M. Pellat de Villedon Renaud, M. Renaudeau Jean-Marc, M. Rhimbault Claude, M. Talbot Gustave, M. Vierfond Philippe, M. Villalard Jean-Marc.

Excusé : M. Baudouin Jean

Granzay-Gript

Etaient présents :

Mme Attié Carole, M. Aubineau Serge, M. Berthomé Jean-François, Mme. Bidault Monique, M. Boudarel Patrick, M. Bousseau Jean-Pierre, Mme Corbin Johanna, M. Dieumegard Philippe, M. Dufourcq Bertrand, M. Ecarlat Pascal, M. Fichet Xavier, M. Jamois Christophe, M. Jarriault Florent, M. Michaud Pierre, M. Neau Michel, M. Pacault René, M. Petit Jean-Claude, M. Picard Alain, M. Viaud Michel.

Session des Ruralies (matinée)

VOUS ANNONCEZ QUE LA MOYENNE DES 380 EXPLOITATIONS SUR LE SECTEUR DE LA ZONE DE PROTECTION SPÉCIALE (ZPS) EST DE 99 HA. CE QUI FAIT AU TOTAL 37 620 HA. LA ZPS FAIT UN PEU PLUS DE 20 000 HA. COMMENT EXPLIQUEZ-VOUS CETTE DIFFÉRENCE ?

JFG : la base de calcul de la SAU est la zone d'étude du CNRS plus grande que la ZPS, le résultat est l'effet des moyennes
La salle : cela s'explique également par la surface des exploitation en bordure de la ZPS.

EST-CE POSSIBLE D'AFFINER DE FAÇON CARTOGRAPHIQUE, LA RÉPARTITION DES DIFFÉRENTS TYPES D'ÉLEVAGE ET LES PRATIQUES UTILISÉES ?

JFG : les cartes existent déjà, il faudrait y intégrer celle du hors-sol.

AVEZ-VOUS DES PRÉCISIONS SUR L'ORIENTATION DES EXPLOITATIONS D'ÉLEVAGE DANS LES ANNÉES À VENIR ?

JFG : L'élevage laitier connaît un déclin car il attire moins les jeunes qui veulent s'installer et qui aspirent à une certaine qualité de vie ; l'élevage nécessite de la main d'œuvre et est contraignant (pas de week-end).

SUR LA ZONE, EXISTE-IL DES SYSTÈMES D'ENTRAIDE AGRICOLE INSTITUTIONNALISÉS (HORS GAEC) POUR SOULAGER L'ÉLEVEUR LES WEEK-ENDS ET PENDANT LA PÉRIODE DES VACANCES ?

JFG : Il existe le système de remplacement départemental.

La salle : le service de remplacement pallie les cas ponctuels, le groupement d'agriculteurs est un service plus durable, la solution la plus courante est celle du Gaec. Pourtant les jeunes sont moins motivés par les Gaec.

JFG : Bien que la Gaec soit la solution la plus simple, c'est vrai que c'est rarement le premier vœu d'un jeune à l'installation.

LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNAUTAIRE (PAC) N'EST PAS L'UNIQUE FACTEUR EXPLIQUANT LE DÉCLIN DE L'ÉLEVAGE. UNE AUTRE POSSIBILITÉ EST LA MISE AUX NORMES CONCERNANT LA PRODUCTION ANIMALE (La mise aux normes évoquée est un outil de gestion et de stockage des effluents d'élevage).

JFG : « oui cela explique également le déclin de l'élevage ». Certains exploitants choisissent une reconversion vers la céréaliculture avec pour conséquence un agrandissement des exploitations. C'est également un frein aux installations des jeunes.

M. Minaud de la DDAF : La mise aux normes est un programme national aidé jusqu'à fin 2006, qui en Deux-Sèvres concernera 3 à 4 000 dossiers ; aujourd'hui un peu moins de 10 % sont déjà traités. Cette mise aux normes est un investissement important pas forcément encourageant pour les agriculteurs proches de la retraite. Il souligne l'importance du problème sur le sud des Deux-Sèvres et émet des inquiétudes quant son impact négatif sur l'élevage.

La salle : Dans la filière bovine notamment, les prix à la production ont également une grosse influence, si les prix baissent, des agriculteurs choisissent d'arrêter leur activité et les jeunes ne s'engageront pas faute de débouchés.

UNE GRANDE INCONNUE RÉSIDE QUANT AU RENOUVELLEMENT DES EXPLOITATIONS. CONCERNANT CE SUJET, EXISTE-T-IL DES DIFFÉRENCES ENTRE LES TYPES D'EXPLOITATION (CÉRÉALES + VACHES ALLAITANTES, TOUT CÉRÉALES,) ?

JFG : En général, il est plus simple de s'installer en céréales, les capitaux de départ sont moins importants. C'est un facteur qui accentue le mouvement général vers la céréaliculture.

M. Bretonnelle : **Le renouvellement des exploitations est une telle inconnue que c'est un point fondamental. Il faut l'intégrer dans le diagnostic [du Docob]. D'où la nécessité d'approfondir ce point en obtenant une cartographie précise des départs en retraite en fonction de l'âge des exploitants.**

QUELLES SONT LA PÉRIODE D'IMPLANTATION ET LA DURÉE DE CULTURE DU RAY-GRASS DÉROBÉ ?

JFG : l'implantation du ray-grass dérobé se fait après la récolte des céréales et est labouré avant les cultures de printemps (Maïs).

M. Bretonnelle (CNRS de Chizé) : Fin avril, il y a encore beaucoup de ray-grass qui ne sont pas labourés. La culture suivante n'est pas seulement le maïs, mais également le tournesol.

Dans la salle une personne souligne que fin avril la majorité des ray-grass sont ensilés.

M. Minaud (DDAF) le ray-grass italien peut être utilisé en dérobé ou sur 18 mois. Les autres ray-grass ont une durée de culture plus longue.

M. Bretonnelle : **le ray-grass perd de son intérêt pour la faune sauvage quand il est utilisé en dérobé** mais 25 % des ray-grass sont fauchés deux fois par an et peuvent durer deux ans ; dans ce cas, ils peuvent avoir un intérêt pour la faune. Le ray-grass attire les busards, et **lorsqu'il s'agit d'un ray-grass dérobé, les nids ne peuvent être protégés.**

M. Boudarel (DIREN) : mais alors le ray-grass dérobé n'est il pas un piège pour les busards ? [La fauche est la cause de la destruction des nids et la première cause de mortalité des jeunes]

M. Bretonnelle : C'est en effet un problème ; beaucoup de temps est consacré à empêcher les busards de nicher dans ces milieux. En avril mai, les busards sont attirés par les cultures les plus hautes et c'est souvent le cas du ray-grass. Par contre, en hiver il est une bonne couverture pour les espèces. C'est un problème quand un type de culture domine tous les autres. **La gestion des milieux c'est la problématique de ce Docob ; Il faut diversifier des cultures pour créer une mosaïque favorable à la préservation de la faune.**

La salle : la taille des parcelles s'agrandit de plus en plus, en conséquence **la mosaïque s'appauvrit.**

M. Bretonnelle : Oui et **c'est le problème numéro un.**

LES PRAIRIES SONT, EN PARTIE, SITUÉES DANS LES VALLÉES DONC PAS UTILISABLES PAR L'AVIFAUNE DE PLAINE. EN PLUS DE LA LUZERNE, PEUT-ON DÉVELOPPER D'AUTRES TYPES DE CULTURES FAVORABLES [À L'AVIFAUNE] ?

M. Bretonnelle (CNRS) : Pour les outardes **le plus important est la pérennité des milieux prairiaux supérieure à 24, 36 mois.** Ils sont alors plus riches en insectes et micromammifères [base de l'alimentation de l'avifaune de plaines]. Mais toutes **les formes de milieux prairiaux seraient intéressantes pour tous les oiseaux insectivores à un moment de leur cycle de vie, par exemple une jachère verte implantée ou non.**

Mme Attié (CNRS) : **la jachère spontanée d'un an est très intéressante pour l'avifaune car riche en graines et insectes.**

Mme Corbin (GODS) : la luzerne attractive pour l'Outarde n'est-elle pas également un piège [fauche] ?

M. Bretonnelle : c'est le même problème qu'avec le ray-grass (voir plus haut). **Tout dépend de la conduite de la fauche.**

La salle : n'aura-t-on pas le même problème avec le pâturage ?

M. Bretonnelle : non si la charge en Unité Gros Bétail/ha est inférieure à 1.5 (UGB/ha). Car si la charge est trop lourde, il y aura le problème du tassement du sol qui est défavorable aux insectes et mammifères, et un risque de piétinement des nids.

Par une évocation des conditions pédologiques (sol desséchant) pouvant expliquer la baisse de la production fourragère donc animale sur le secteur des plaines de Niort sud-est, le sujet de la luzerne est de nouveau évoqué.

M. Bretonnelle s'interroge sur la raison de la chute importante de la culture de luzerne en Poitou-Charentes.

Pour la salle d'autres cultures obtiennent une rentabilité financière plus attractive et les conditions d'exploitation ont bien changées ; auparavant, les exploitations étaient plus petites, les animaux étaient menés aux champs et pâturaient de la luzerne. ; Aujourd'hui il y a moins d'élevages caprins notamment.

M. Talbot s'étonne que la production luzernière chute alors qu'elle est une bonne source de protéines pour les ruminants et un bon précédent cultural aux céréales.

La salle rétorque que le prix d'achat des tourteaux de soja est inférieur au coût de production la luzerne. Il est plus intéressant économiquement de cultiver du tournesol, d'acheter du soja, et de bénéficier de la prime PAC. Une personne indique que son voisin s'est bien remis à faire de la luzerne [ce qui veut dire qu'elle a son intérêt nutritionnel et comptable].

M. Talbot se pose la question de savoir s'il est envisageable de mettre des luzernes en jachère PAC [ce qui n'est pas autorisé aujourd'hui].

M. Minaud (DDAF) serait étonné que cela puisse se faire !

EXISTE-IL SUR LA ZONE DES TYPES DE CONDUITE AGRICOLE « ALTERNATIVE » COMME LA CULTURE SANS LABOUR ? CONNAÎT-ON L'IMPACT DE CE TYPE DE CULTURE SUR LA FAUNE ?

Mme Attié : il y a **la méthode sans labour profond**, encore peu employée sur ce site. Outre son amélioration de la structure du sol, elle a un **intérêt faunistique (car elle ne détruit pas la faune du sol et les pontes des criquets)**.

La salle : cette méthode est employée en système céréalière pour un travail en condition de sol le plus sec possible et sur le plat. En élevage par contre, elle ne permet pas un bon enfouissement du fumier. Et elle nécessite l'utilisation de désherbants !

La culture biologique peut-elle avoir un intérêt pour l'avifaune ?

M. Bretagnolle (CNRS) : sur le site d'étude du CNRS, nous ne connaissons que deux exploitants « bio », c'est insuffisant pour en tirer des conclusions.

Mme Attié (CNRS) : **des études scientifiques démontrent son intérêt pour la faune du sol (microfaune du sol et insectes)**.

M. Villalard (GODS) souligne l'importance de la variété des méthodes agricoles à promouvoir au profit de la biodiversité en tenant compte des contraintes politiques et économiques.

Sur la demande du chargé de mission Natura 2000 la « **photographie** » de l'agriculture sur la zone présentée par M. Jean-François George est approuvée par la salle.

Mais il s'avère nécessaire qu'une meilleure évaluation des dépôts à la retraite soit entreprise dans le cadre des inventaires. Sur la demande de la salle, il est prévu qu'à toutes les étapes du Docob soient organisés des groupes de travail et d'échanges. Cette demande a reçu l'aval de l'opérateur (GODS) et du représentant de la DIREN.

Session de GRANZAY-GRIPT (après-midi)

QUESTION RELATIVE À L'OCCUPATION DU SOL : LE BOISEMENT NE SERAIENT-IL PAS MAJORITAIREMENT SUR LA COMMUNE DES FOSSES ?

Ce sont les communes de Saint-Symphorien, Granzay-Gript, Beauvoir-sur-Niort et Marigny, qui ont les surfaces boisées les plus importantes de la ZPS. Rappel la forêt de Chizé n'est pas dans le périmètre de la ZPS.

Le boisement représente environ 2% de la surface de la ZPS. (*Ce calcul est à affiner*).

QUELLE EST LA PROPORTION D'INSTALLATIONS DE JEUNES AIDÉES ?

JFG : 75 %

La salle : est-ce que ces installations sont pérennes dans le temps ?

JFG : le taux de pérennisation est de 90 à 95%.

La salle souligne l'insuffisance du nombre d'installations pour enrayer le déclin de celui des agriculteurs.

L'AUGMENTATION DE LA TAILLE DES EXPLOITATIONS N'EST-ELLE PAS UN FREIN AU RENOUVELLEMENT ET À L'INSTALLATION DES JEUNES ?

Pour JFG la réponse est positive et évidente.

IL Y A-T-IL UNE RELATION ENTRE LA TAILLE DU PARCELLAIRE ET L'ÂGE DES EXPLOITANTS ?

JFG ne le pense pas, les jeunes qui s'installent, reprennent en l'état les exploitations.

QUELLES PEUVENT ÊTRE LES AMÉLIORATIONS À APPORTER POUR FAVORISER LA PROTECTION DES ESPÈCES EN VOIE DE DISPARITION COMPTE TENU DE LA DIVERSITÉ DES CULTURES DE LA ZONE ? L'auteur de la question suggère que « PEUT-ÊTRE DEVRAIT-ON PROTÉGER LES AGRICULTEURS AU MÊME TITRE QUE L'OUTARDE CANEPETIÈRE ? »

Cette question-réponse, faisant écho à la discussion relative à la précédente, n'est pas débattue plus longuement, mais sont soulignées les mêmes courbes de tendance négative entre les populations d'oiseaux et le nombre d'agriculteurs. Corrélations ?

QUELLE EST LA SURFACE TOTALE DES EXPLOITATIONS [DES DEUX-SÈVRES] AYANT « PASSÉ » UN CONTRAT TERRITORIAL D'EXPLOITATION (CTE) ? ET QUELLE EST LA PROPORTION DE TERRAINS CONTRACTUALISÉS EN FAVEUR DE L'AVIFAUNE PAR RAPPORT À L'ENSEMBLE. ?

JFG : 1400 ha ont été contractualisés dans le cadre des CTE.

Xavier Fichet (GODS) : En faveur de l'avifaune de plaine, sur la ZPS, dans le cadre des CTE, 27,22 ha (dont 6ha en luzerne) ont été contractualisés sur 4 exploitations. On aurait pu multiplier par 3 ces chiffres vu les diagnostics en cours (46,34 ha) au moment de l'arrêt des CTE en 2002. Les contrats signés suite au programme LIFE Outarde représentaient environ 150 à 200 ha.

QUESTION SUR L'AUTORISATION DE JACHÈRES PAC ENSEMENCÉES EN LUZERNE :

La salle argumente sur les contradictions entre la politique de la PAC et Natura 2000 et l'engagement de l'Etat sur les contrats. Pour la salle obtenir 10 % de la SAU en prairie ne lui paraît pas un obstacle si les agriculteurs ont la possibilité de faire des jachères « vertes » en luzerne. Il suffirait d'y mettre le prix.

M. Boudarel (DIREN) : les outils sont connus : les Contrats d'agriculture durable (CAD). Les CAD par rapport aux CTE ont été recentrés sur les objectifs environnementaux. Si l'on ne peut pas maintenir ou réorienter l'agriculture vers l'élevage, il faudra réorienter les pratiques céréalières en incluant des herbages sans élevage.

La salle : mais si ces mesures ne s'avèrent pas efficaces, le préfet prendra des mesures réglementaires. Donc **la solution serait de maintenir l'élevage, en augmentant les surfaces en luzerne ce qui serait également bénéfique à l'avifaune.**

Selon la salle, un autre problème est celui de la période d'interdiction de fauche qui ne serait pas compatibles avec la pratique du terrain, c'est-à-dire la coupe de la luzerne au stade spécifique qui permette un fourrage appétant et nutritif.

Mme Attié (CNRS) : **ce n'est seulement le moment de la coupe dont il faut tenir compte mais également de la durée de non intervention sur les parcelles soit 45 jours en continu à partir de la fauche.**

Un éleveur dans la salle : pour **les éleveurs maintenir et augmenter les luzernes paraît tout à fait faisable si les contraintes ne sont trop élevées. Il faut étudier les conditions de mise en œuvre.**

Mme Attié (CNRS) se félicite de ce qu'elle vient d'entendre et souhaite beaucoup plus de volontariat.

Un personne de la salle regrette que jusque là, les relations des administrations vis-à-vis des agriculteurs aient échoué car Natura 2000 a été mal présenté. « Il faut humaniser les rapports comme ce que vous faites actuellement ».

La salle demande : QUI EST INVITÉ AUX GROUPES DE TRAVAIL ET D'ÉCHANGES ?

Le chargé de mission rappelle la procédure mise en œuvre : inscriptions volontaires à la suite des réunions publiques ainsi que le relais des membres du comité de pilotage auprès des personnes qu'ils estiment intéressées par la démarche Natura 2000.

La salle demande que la Société ait la reconnaissance du travail des agriculteurs et des efforts qu'ils ont entrepris depuis des décennies.

M. Boudarel (DIREN) : **les actions environnementales entreprises par la profession aideront à cette reconnaissance.**

Les agriculteurs de la salle sont dubitatifs car ils estiment que très peu de personnes connaissent l'Outarde et les enjeux liés à la sauvegarde de l'avifaune de plaine.

Le chargé de mission rappelle qu'il y a encore un gros travail de sensibilisation à entreprendre auprès de toutes les couches de la population. C'est pour cela qu'il est prévu d'autres réunions publiques qui, il espère, augmenteront le nombre de participants à ces groupes de travail et d'échanges.

QUESTION SUR LA PERCEPTION DE L'AVENIR DE LA PROFESSION POSÉE AUX DEUX SESSIONS DE GROUPE DE TRAVAIL ET D'ÉCHANGES « AGRICULTURE » :

QUELLE IMAGE VOUS VOUS FAÎTES DE L'EXPLOITATION FUTURE (HORIZON 10-15 ANS) ?

Les principales réponses des deux groupes ont été regroupées par mots-clés et classées par ordre d'importance:

LA TAILLE DES EXPLOITATIONS VA AUGMENTER (très forte certitude)

LE NOMBRE DES AGRICULTEURS VA CONTINUER À DIMINUER (très forte certitude)

LES EXPLOITATIONS VONT SE SPÉCIALISER ET SIMPLIFIER LEUR SYSTEME D'EXPLOITATION : LA CÉRÉALICULTURE VA PROGRESSER (forte certitude), L'ÉLEVAGE VA DIMINUER (forte certitude),

LES AIDES FAVORISERONT LES MÉTHODES ALTERNATIVES SINON LA BIODIVERSITÉ DIMINUERA ENCORE (PAS DE PRISE DE CONSCIENCE SANS INCITATIONS FINANCIÈRES ET SOUTIEN POLITIQUE)

DEPENDANCE DE LA PAC, INCERTITUDES ET MANQUE DE STABILITÉ, LES MARGES VONT DIMINUER (SYSTEME LAITIER), NÉCESSITÉ DE S'ADAPTER,

LE SYSTÈME SERA PLUS LIBÉRAL MENANT À UNE AGRICULTURE À DEUX VITESSES, DE NOUVEAUX ACTEURS VONT INTERVENIR, LES CONTRAINTES SERONT PLUS FORTES (MISE AUX NORMES ENVIRONNEMENTALES)

AUGMENTATION DES JACHÈRES FIXES, DIMINUTION DES PRAIRIES (DONT LUZERNE), DIMINUTION DES TRAITEMENTS PHYTOSANITAIRES, DIMINUTION DE L'IRRIGATION, EXTENSIFICATION, INTENSIFICATION.

COMMENTAIRE : les réponses sont parfois très contrastées (voire contradictoires) et reflètent soit une vision tendancielle s'appuyant sur les mutations vécues jusqu'à maintenant, soit des alternatives à cette option qui ne sont souvent envisagées qu'avec l'angle d'un soutien politique et financier. Un engagement volontaire vers une agriculture aux pratiques favorables à la diversité n'est que très peu envisagé. La vision d'ensemble est pessimiste et révèle parfois un désarroi devant une évolution de l'agriculture que les principaux intéressés ont l'impression de ne pas pouvoir maîtriser (un cas extrême ; « pas d'avenir »).